

## Braccio, Nadia

---

**De:** info@cqlpe.ca  
**Envoyé:** 24 juin 2014 22:36  
**À:** Marianne Dufour  
**Cc:** Greffe; Olivier Bourque  
**Objet:** Re: : À verser au dossier R-3854-2013 phase 2

Bonjour Mme Dufour

Vous avez écrit:

> Bonjour,  
>  
> Ceci pour vous informer que depuis l'installation d'un compteur  
> intelligent à peu près 4 pieds sous ma tête de lit, je dors  
> extrêmement mal, mon sommeil est agité et cauchemardesque, ce qui  
> cesse immédiatement quand je dors dans le salon. Si bien que je dors  
> dans le salon depuis plusieurs semaines. Je suis inquiète car les  
> compteurs se trouvent dans une pièce qui sert de chambre à un bébé.  
> Il y en a trois qui restent des anciens compteurs; je ne peux pas  
> payer le prix de garder des compteurs mécaniques pour 4 logements (je  
> suis proprio), mais il est inconcevable de laisser les trois autres  
> êtres changés en compteurs électropolluants en constatant les effets  
> déjà perceptibles avec seulement l'un d'en eux  
> neuf (installé pour un nouveau logement sans eu j'ai le choix).  
> Devrais-je vendre mon bloc pour une question de ces compteurs? Je  
> vous demande d'obliger Hydro à respecter nos choix gratuitement; j'ai  
> droit à ma santé.  
>  
> Marianne Dufour  
> MOntréal

Merci de ce témoignage à la Régie - et désolé pour vous de ce que vous devez subir à cause de l'incurie monumentale de cette même Régie de l'énergie...

Votre témoignage est comparable à de nombreux autres que nous recevons et auxquels il sera ajouté tel quel (avec un lien vers la copie qui sera archivée sous peu normalement sur le site de la Régie).

Il apparaîtra donc aussi sous peu au  
<http://www.jegardemoncompteur.com/problemesante.html>

Cette situation intolérable, où vous êtes prise en otage du fait de la présence de ces autres compteurs pour lesquels vous ne pouvez rien faire, démontre pour une xième fois l'illogisme archi bouché dans lequel la Régie s'est enfoncée.

Avant de vendre votre bloc, pensez donc à entreprendre des poursuites contre les personnes responsables de la décision vous causant une pareille injustice et faisant subir à des dizaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes les affres insoutenables de cette pollution électromagnétique potentiellement mortelle puisque cancérogène...

Quant à espérer la gratuité du droit de retrait, aussi bien leur demander la Lune. La régie ne fait pas le poids devant Hydro-Québec qui l'a totalement à sa botte.

Hydro VEUT que soient punis chèrement ceux qui osent refuser la technologie mortifère imposée à tous. Ils ne VEULENT PAS que les compteurs soient gratuits comme les compteurs zintelligents car alors leur système de relève maillé se retrouverait avec trop de trous et leur wet dream technologique s'effondrerait.

Ils se sont eux-mêmes piégés dès le départ en s'entêtant à faire comme les autres compagnies d'électricité au lieu de réfléchir 2 minutes avec leur tête aux conséquences de leur choix

Bon courage!

Jean Hudon